

Rome, ~~illegamment~~ ~~français~~

Mais les empiétements du clergé
local qui tendait à ~~retourner~~ cette
communauté religieuse en ~~agissant~~
la et qui ~~est~~ ^{allé} ~~un~~ ^{jusqu'à}
vouloir expulser la langue grecque
du prône, ont forcé les Cargisins,
à déclarer ~~assésés~~ ~~par~~ ~~des~~
actes officiels, leur ferme résolution
de revenir au culte de leurs pères
en profitant des ~~dis~~ ~~positions~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~loi~~
~~constitutive~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~royaume~~ ~~français~~.

Ils ont nommé à cet effet des ~~foncti~~
de pouvoirs ~~pour~~ ~~regler~~ ~~leurs~~
rapports avec l'Église Orthodoxe
et ~~ont~~ ~~par~~ ~~un~~ ~~acte~~ ~~signé~~ ~~de~~

(1) en date du 14 juin 1866

ceux deux pères famille. Mais ces
rapports ~~religieux~~ ~~ne~~ ~~peuvent~~ ~~être~~
définitivement réglés avant la
reconnaissance officielle de cette

communauté religieuse Orthodoxe,
et qui tient la population grecque de
Cargèse dans ~~un~~ ~~état~~ ~~anormal~~, capable
de faire naître des troubles déplorable.

Les Cargisins se sont adressés au
gouvernement pour ~~faire~~ ~~déclarer~~ ~~ces~~ ~~faits~~
de demander la ~~reconnaissance~~ ~~et~~ ~~reconnaissance~~
de leur ~~communauté~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~rite~~

J. E. M. le Ministre et prie de rendre
en considération ~~sa~~ ~~demande~~ ~~et~~
d'y donner suite pour obteir ~~un~~
arrangement qui pourvoient
à leur ~~surveillance~~ ~~et~~ ~~à~~ ~~ce~~ ~~qu'~~ ~~il~~ ~~est~~ ~~de~~ ~~chose~~ ~~se~~
prolonge plus longtemps.

